Une formation, un métier, un avenir

AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ.E VÉTÉRINAIRE

- Formation Initiale
- 22 mois
- Metz, Mulhouse et Nancy
- Accessible avec un BAC ou un titre de Niveau 4

***Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire**. Fiche **RNCP N° 40580**. Code NSF : 212t.*
Décision du 30 avril 2025 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles pour 3 ans au niveau 4 avec effet au 30 avril 2025 sous l'autorité et délivré par SUP-VETO. Certification également accessible via le dispositif VAE.

VOUS FORMER À VOTRE MÉTIER

L'Auxiliaire Spécialisé.e Vétérinaire, ASV, est le précieux bras droit du vétérinaire en l'assistant dans de nombreux domaines. Que cela soit au sein d'un cabinet, une clinique vétérinaire, en centre animalier, l'ASV gère l'accueil physique et téléphonique (conseils, vente, rendez-vous…), l'assistance en soins (contention, analyses sanguines, assistance en chirurgie…) ainsi que la gestion administrative.

DÉBOUCHÉS :

- ASV en clinique vétérinaire
- ASV en cabinet vétérinaire
- ASV en centre de vétérinaire spécialiste
- ASV en centre hospitalier vétérinaire (CHV)
- ASV en parc zoologique/ animaliers

Photo: Adobe Stock

mewo
CAMPUS MÉTIERS

contact@mewo.fr - **www.mewo.fr**

DEVENEZ ASV EN 22 MOIS

CONDITIONS D'ADMISSION

- Accessible avec un BAC ou titre de Niveau 4 minimum
- Être majeur.e ou dans l'année de sa majorité
- Entretien

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

ÉLIGIBILITÉ

Formation initiale :

- Financement personnel
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- AIF (Aide Individuelle à la Formation via France Travail)
- VAE (Validation des Acquis)
- Transition Pro
- CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle)
- CRP (Congé de Reclassement Professionnel)

Le campus Mewo est membre du réseau national de 32 écoles

SUP-VETO

RYTHME DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

RENTRÉE : Septembre
DURÉE : 22 mois
RYTHME : École et stages
STAGES : 28 semaines sur 4 périodes

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

CONTRIBUER À LA GESTION ADMINISTRATIVE COURANTE DE L'ÉTABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE

(selon les protocoles de la structure)

Organisation de la planification et gestion de la documentation d'une clinique vétérinaire :

- Fixer les rendez-vous des clients
- Assurer la création et le suivi des dossiers clients, patients, fournisseurs
- Assurer la communication écrite et visuelle interne et externe

Contribution au suivi des entrées comptables et de stocks de la clinique vétérinaire :

- Réaliser les opérations courantes comptables et financières
- Gérer les stocks de fournitures nécessaires au fonctionnement courant

ASSURER LA RELATION CLIENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE SOUS L'AUTORITÉ DU PRATICIEN

Accueil téléphonique et physique des usagers de la clinique vétérinaire :

- Accueillir le client physiquement et/ou par téléphone
- Accueillir physiquement l'animal

Prise en charge spécifique et médiation liée à l'accueil des usagers en clinique vétérinaire :

- Identifier les situations d'urgence
- Désamorcer les situations conflictuelles ou de tension avec le propriétaire de l'animal

Préparation des produits vétérinaires réglementés et conseils et vente de produits vétérinaires non réglementés :

- Conseiller le client sur l'application des prescriptions médicales et recommandations du vétérinaire
- Conduire l'entretien de conseil et de vente d'un produit ou d'un service relatif à un produit vétérinaire non réglementé (et sans prescription)

Suivi post consultation en clinique vétérinaire ou liées à la fin de vie de l'animal :

- Assurer le suivi client post consultation
- Informer le propriétaire des procédures et démarches liées à la fin de vie et au décès de l'animal

VEILLER À L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ D'UNE STRUCTURE VÉTÉRINAIRE

Déploiement des mesures d'hygiène, de nettoyage des locaux et du matériel de la clinique vétérinaire :

- Mettre en œuvre des opérations d'hygiène des locaux
- Désinfecter les instruments et le matériel vétérinaire
- Mettre en œuvre les protocoles de biosécurité lors de la détection des animaux contagieux

Prévention des risques professionnels physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux et environnementaux au sein d'une clinique vétérinaire :

- Traiter les déchets issus des activités de soins vétérinaires et de l'activité générale
- Respecter les protocoles de la radioprotection dans la structure vétérinaire, en minimisant le temps de présence et le nombre de visites dans les zones exposées identifiées
- Déployer les mesures de protection individuelle et collective

ASSISTER TECHNIQUEMENT LE VÉTÉRINAIRE

Préparation de l'espace dédié et de l'animal aux interventions vétérinaires :

- Préparer la zone de consultation et l'animal

Assistance du praticien de la structure vétérinaire dans la réalisation des consultations et des examens complémentaires :

- Assister techniquement le vétérinaire lors des consultations et des examens complémentaires
- Assurer la logistique des prélèvements biologiques et des données afférentes

Assistance du praticien de la structure vétérinaire dans le cadre de la réalisation de ses interventions chirurgicales :

- Assister le ou les vétérinaires lors de l'intervention chirurgicale
- Suivre les paramètres vitaux monitorés pendant l'intervention chirurgicale

Suivi de l'animal pendant l'hospitalisation et la convalescence :

- Assurer le suivi de l'animal post-opération
- Prodiguer les soins aux animaux hospitalisés dans les limites du périmètre métier de l'ASV
- Restituer les directives du vétérinaire en matière de traitements et soins post-opératoires à prodiguer à l'animal

LIEUX DE FORMATION POSSIBLES

• Metz • Mulhouse • Nancy

NOMBRE D'ÉTUDIANTS

• 18 à 34 max / salle de classe

mewo CAMPUS MÉTIERS

7 rue Edouard Belin
57070 **METZ**
03 87 78 08 08

20C rue de Chemnitz
68200 **MULHOUSE**
03 67 78 71 71

2 rue Bois du Chêne le Loup
54500 **VANDŒUVRE-LÈS-NANCY**
03 56 54 05 55

contact@mewo.fr - **www.mewo.fr**

Mis à jour : 04/2026 - RCS 820 472 918 00011 - CGV disponibles sur www.mewo.fr